

496

GC

BRETAGNE

COIFFURES DE FEMMES ET D'ENFANTS : LES *BIGOUDENS* DE PONT-L'ABBÉ
 ET LES *CABELLOUS*. — FEMMES *SABLAISES*.
 POPULATION SALICOLE DE LA PRESQU'ILE DE GUÉRANDE :
 COSTUMES DE MARIÉS; LE *VENTEL*, MANTEAU DE RELEVAILLES.
 PARALLÈLE DU COSTUME FÉMININ SAVOISIEN.

COIFFURES D'ENFANTS : LES *cabellous*.

Les *cabellous*, petits bonnets communs aux enfants bretons des deux sexes, sont d'une grande variété de couleurs. Les garçons, qui portent la robe jusqu'à l'âge de six ou sept ans, se distinguent des filles par une houpette ou un gland ornant leurs *cabellous*; c'est le seul signe qui les fasse reconnaître dans les nombreux groupes d'enfants que l'on rencontre à l'entrée des villages.

N^{os} 1, 2, 7 et 8.
Bonnets de petites filles.

N^{os} 3, 10 et 11.
Bonnets de petits garçons.

COIFFURES DES FEMMES DE PONT-L'ABBÉ, DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE : LES *bigoudens*.

Le *bigouden* est la coiffe de linon ou de coton dont les paysannes de Pont-l'Abbé recouvrent leur serre-tête brodé de soie; non seulement cette coiffure prend une forme différente chez la jeune fille ou la femme mariée, mais elle subit encore, dans chacune de ces catégories, plusieurs variantes dont quelques exemples sont ici représentés.

Les temps ont voulu que l'harmonieuse appellation, si longtemps réservée aux bonnets, fût donnée à celles qui les portaient : on dit aujourd'hui, en parlant de ces paysannes, dont la coquetterie est proverbiale en basse Bretagne, les *Bigoudens* de Pont-l'Abbé.

N^o 4.
Bigouden de linon, garni de brides nouées sous le menton, et posé sur un serre-tête brodé de soie. Derrière, les cheveux sont relevés sous la coiffe.

Ainsi encadré par la coiffe et ses brides, le bord du serre-tête qui entoure le visage rappelle la templette de l'époque d'Anne de Bretagne.

N° 5.

Bigouden de coton; une bride indépendante, passant sur le dessus et nouée sous le menton, doit maintenir cette coiffe sur le serre-tête brodé.

N° 6.

Coiffe de coton, s'éloignant par son caractère et ses proportions des exemples précédents; la longueur des côtés ne semble pas la destiner à recouvrir un riche serre-tête, et, contrairement aux autres coiffes, c'est au fond que sont fixées les longues brides que l'on voit ici flotter dans tout leur développement.

Quel que soit le mode de coiffures spécial à chaque région, les femmes bretonnes, dans toute espèce d'acte religieux, ont l'habitude de détacher les brides de leurs bonnets: en Cornouaille, le jour des offices c'est avant d'arriver au bourg qu'elles enlèvent les épingles qui maintiennent reployées les brides de fin lin; dans les campagnes du pays de Tréguier et de Lannion, les femmes laissent flotter sur leurs épaules les deux ailes de leurs coiffes blanches.

N° 9.

Ce bonnet est tout à la fois une coiffe et un serre-tête: étoffe brodée d'or, d'argent et de soie; fond en linon plissé; brides de couleur.

FEMMES SABLAISES.

Les Sables-d'Olonne sont habités par une des populations les plus robustes de la France; les hommes sont d'habiles pêcheurs de sardines, les femmes secondent leurs maris et se livrent, de plus, à la culture; la plupart demeurent dans le faubourg de la Chaume, situé à l'ouest du port.

Leur costume a un caractère général que varient surtout plusieurs genres de coiffures; la plus élégante est celle dont on voit un exemple dans la figure n° 16, la *coiffe frisée* ou *cabriole*.

Dans leur travail, les Sablaises marchent presque toujours pieds nus. Par les grands froids, elles sont chaussées de sabots et de *patines*, avec des bas sans pieds, appelés *viroles*, et vêtues de cette même mante que portent les femmes de Batz pour leurs relevailles (voir n° 13), c'est-à-dire du *ventel* descendant à mi-corps, recouvert de huit à dix livres de laine teinte en bleu ou en noir et tordue en écheveaux nommés *bouchons*. Les veuves des marins portent cette mante, même pendant l'été, comme vêtement de deuil.

N° 16.

Poissonnière sablaise; costume du dimanche.

Cabriole de toile aux brides flottantes. Collier et boucles d'oreilles d'or. Camisole de laine aux manches bouffantes, et recouverte d'un châle à franges croisé sur la poitrine. Jupe de molleton. Tablier rayé, dont l'une des poches contient un couteau suspendu à une chaîne d'argent accrochée dans la ceinture. Bas de laine. Chaussures de cuir.

N° 12.

Maraîchère des Sables.

Petite coiffe de toile, garnie d'une seule bride noire se nouant sur l'un des côtés et encadrant étroitement le visage. Casaque de laine légèrement décolletée, aux manches ornées de parements de velours. Robe de même étoffe que la casaque. Tablier à corsage couvrant un châle de laine tissée croisé sur la poitrine. Bas de laine. Souliers de cuir garnis de rubans de soie. Cœur et croix d'or suspendus à une ganse noire.

POPULATION SALICOLE DE LA PRESQU'ILE DE GUÉRANDE; DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

A l'extrémité ouest de la Loire-Inférieure, s'étend une péninsule uniquement habitée par des paludiers, répartis dans une demi-douzaine de villages entourés de marais salants.

Le village de Saillé, à une lieue de Guérande, et le bourg de Batz, placé à une distance double, peuvent être regardés comme les deux points les plus importants et les plus curieux de la presqu'île. Là se trouvent les types de cette race péninsulaire qui tient au celtico-aquitain de la Loire par la haute taille, et au celtico-breton de l'Armorique par sa vitalité et son énergie.

A Saillé comme à Batz, la population est restée pure de tout alliage; car la coutume des habitants de la



BRETAGNE

BRITTANY

BRETAGNE

G C

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Gaulard lith.

région, de ne se marier qu'entre gens de la même commune, a été observée dans ces deux localités plus rigoureusement qu'ailleurs, à cause de l'industrie toute spéciale des habitants, de la langue bretonne et du costume traditionnel fidèlement conservé. Mais il en est résulté, à Batz et à Saillé, qu'un nombre considérable de personnes portent un même nom de famille; aussi ne s'y reconnaît-on qu'en ayant recours aux surnoms qui sont d'un usage général.

N° 13.

« Ilienne » du bourg de Batz; costume de relevailles.

La pièce capitale du costume des « Iliennes » de Batz est le *ventel*, mante faite d'un tissu extrêmement grossier, garni en dehors, et surtout au bord supérieur, de longs poils de laine peignée et teinte en vert ou en noir, selon les circonstances. Depuis un temps immémorial, on se transmet, dans les familles, ces singuliers vêtements dont la trame est inusable, et on les entretient toujours neufs en y repiquant, de temps à autre, une nouvelle toison.

Lorsqu'une femme de Batz se présente à l'église pour la cérémonie de ses relevailles, elle met des vêtements noirs et se couvre de son épais *ventel* à laine verte; puis, prenant au bras un panier rempli de petits morceaux de pain, elle se dirige vers le bourg, accompagnée de quelques proches parentes.

La messe pieusement entendue, la nouvelle accouchée parcourt l'église, offrant aux assistants le pain que le prêtre a béni, puis elle reprend la route de son village. Chemin faisant, elle offre encore aux personnes qu'elle rencontre quelques morceaux de pain béni qu'on mange en se signant et en récitant à l'intention de la jeune mère un *Pater* et un *Ave*.

Nos 14 et 15.

Costumes des mariés de Saillé.

N° 14. Les cheveux de la jeune mariée sont divisés et tressés avec soin, enroulés dans une bandelette et ramenés sur le front de manière à

former une couronne. Petite coiffe de batiste terminée en pointe et dont les deux ailes flottent sur le cou. Sur cette coiffe, est posée une couronne de fleurs d'oranger. Grande collerette de dentelle. Corsage violet aux manches rouges garnies de parements en drap d'or brodé de soie; sous ces manches apparaissent deux ou trois autres manches blanches étagées. *Pièce* haute et roide, composée de rubans dorés cousus ensemble et montés sur une espèce de plastron qui couvre toute la poitrine. Jupe de laine. Tablier de soie violette sur lequel retombe une écharpe de soie aux bouts frangés. Bas rouges à coins dits à *fourchettes*. Souliers à rubans.

N° 15. Grand chapeau à trois *pics* dont l'un est relevé sur le côté. Col de chemise rabattu. Premier gilet de basin blanc croisé sur la poitrine, à hauteur de cou, et cachant complètement la chemise; il est très long et couvre le ventre. Second gilet un peu moins long, en flanelle blanche, boutonnant droit et laissant paraître celui de dessous. Troisième gilet de drap bleu foncé, moins long que les deux autres, un peu fendu sur les hanches et garni, autour des boutons et des boutonnières, d'un liseré vert. Sur ces trois vêtements, se porte la *chemisette*, espèce de veste rouge tombant droit et moins longue que les gilets. Culotte de toile courte et bouffante serrée aux genoux par une rosette flottante. Bas blancs et souliers de daim jaune.

Les jours de travail, le paludier porte un long sarrau de toile blanche, muni, sur la poitrine, d'une large poche ayant deux ouvertures verticales. Lorsqu'il est en deuil, il jette sur ses épaules un petit manteau noir.

PARALLÈLE DU COSTUME FÉMININ SAVOISIEN.

N° 17.

Montagnarde savoisienne.

Il n'est pas indifférent de rapprocher des costumes féminins de la Bretagne le type d'une Savoisiennne de Saint-Colomban des Villars. Comme chez la mariée de Saillé, le corsage de cette montagnarde est recouvert d'une sorte de *pièce* qu'en Savoie on nomme *devantier*, et à laquelle sont ici cousus deux longs rubans. Le ruban cousu derrière le devantier est rejeté par-dessus l'épaule et retombe, comme le ruban de devant, qui est d'une couleur différente, sur un tablier de soie à fleurettes brodées. Le châle croisé sur la poitrine et disparaissant dans le devantier ou dans le corsage d'un tablier, tel que chez la Sablaise, est un exemple fréquent chez les campagnardes de la France. Quant à la croix et au cœur d'argent, ce sont des bijoux que l'on rencontre dans la plupart de nos provinces.

Saint-Colomban des Villars est un de ces villages de la Savoie où la difficulté des chemins ne permet d'autre mode de transport que le traîneau et le mulet. Comme dans les hautes vallées éloignées des grandes voies de

communication, le costume national s'y conserve traditionnellement depuis des siècles, et cela, sans que les caprices de la mode lui aient fait subir plus de modifications qu'en Bretagne, chez les gens de la terre en général, ou parmi les populations maritimes.

Les n^{os} 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 13 sont reproduits d'après des études faites sur place et les photographies de M. Villard jeune, de Quimper.

Les n^{os} 12 et 16 proviennent de photographies de M. Collin, des Sables-d'Olonne.

Les n^{os} 14 et 15 font partie des types du Muséum d'histoire naturelle de Nantes.

Le n^o 17 se trouve au Musée Ethnographique du Trocadéro.

Voir, pour le texte : Pitre-Chevalier et Émile Souvestre, Nantes et la Loire-Inférieure; 1850. — M. le baron Achille Raverat, Promenades historiques en Maurienne et en Tarentaise; 1872. — M. Léon Bureau, Costumes traditionnels des provinces de la France (Mélusine, 1878). — M. Élisée Reclus, Géographie universelle.

